

Bidonnages libéraux

Michel Husson, *Politis* n°935, 18 janvier 2006

Des centaines d'économistes sont payés trois fois le Smic au minimum pour démontrer que celui-ci est trop élevé. Certains, comme ceux de l'OCDE, ne paient pas d'impôt sur ce revenu mais passent leur temps à dénoncer le « coin fiscal » comme un frein à l'emploi. 17 % de salariés au Smic, 30 % de SDF qui ont pourtant un emploi, 70 % d'embauches précaires pour les jeunes : tout cela ne suffit donc pas. Si le chômage persiste, c'est la faute aux rigidités qui empêchent de baisser toujours plus les salaires et de liquider ce qui, dans le Code du travail, empêche encore d'embaucher et de licencier à n'importe quelles conditions.

Si ces économistes-là pouvaient oublier leur double soumission - à l'égard de ceux qui les paient et des dogmes qu'ils ont ingurgités - s'ils faisaient un tout petit pas de côté, ils devraient reconnaître qu'ils font fausse route. Leurs résultats se résument en effet à une très longue série de camouflets que leur apporte la réalité. La modération salariale ne dope pas l'emploi, pas plus que la flexibilité. S'en convaincre n'est pas immédiat parce que des appareils comme l'OCDE ou la Commission européenne disposent d'une force de frappe impressionnante et de relais médiatiques et politiques spontanés. Il faut prendre le temps de lire et décortiquer leurs travaux, de suivre l'évolution des méthodes et des thématiques, et c'est un peu un travail de Sisyphe, en tout cas un emploi à plein temps.

Un travail récent (1) s'est attaché à faire le bilan des études qui expliquent le taux de chômage par les législations protectrices de l'emploi (LPE). Ses auteurs constatent que ces études ont été « guidées par la volonté de vérifier ou confirmer la théorie reçue, plutôt que de la confronter à un point de vue critique ». Les faits à expliquer sont en effet complexes : il y a eu, jusqu'au milieu des années 1990, une augmentation générale des taux de chômage, avec une grande dispersion entre pays, suivie d'une baisse et d'une moindre dispersion. Ces grandes tendances ont affecté des pays très différents du point de vue de la législation du travail : Royaume-Uni, Canada, Allemagne, Danemark, pays scandinaves, etc. Pour en rendre compte, il faudrait des données institutionnelles très précises. Mais « c'est une caractéristique frappante de cette littérature que peu d'attention ait été accordée à la qualité des données ». Certes, elles ont été étendues à une période plus longue, mais avec des résultats calamiteux, car le nombre de variables institutionnelles significatives « s'est effondré » dans les études les plus récentes, et notamment celle qui a servi de référence aux dernières *Perspectives de l'emploi* de l'OCDE.

Compte tenu du rôle central accordé à ces variables, les naïfs pourraient penser qu'il existe des relations solidement établies avec l'évolution du chômage. Il n'en est rien et l'ensemble de cette littérature souvent très sophistiquée est largement bidonnée : les effets repérés manquent de robustesse et les coefficients, ainsi que leur degré de significativité, varient largement d'une étude à l'autre. La seule exception porte sur la relation entre taux de chômage et « générosité » de l'indemnisation, mais personne ne s'est posé la question de savoir dans quel sens elle fonctionne ; or, tout suggère que c'est la montée du taux de chômage qui conduit à une plus grande générosité, et non l'inverse. De manière globale, les affirmations péremptoires de ces études reflètent « plus le présupposé orthodoxe de départ » que la force de la démonstration empirique. Il existe donc « un contraste frappant entre la fragilité des résultats » et la conclusion selon laquelle les rigidités sont la cause du chômage.

Les auteurs de ce passage en revue concluent sous forme de litote en disant que « les réformes qui réduisent le bien-être d'un grand nombre de travailleurs ne devraient être mises en oeuvre que s'il existe une preuve convaincante des bienfaits à en attendre ». Ils auraient pu aller plus loin et remarquer que toute cette littérature n'est qu'une vaste entreprise de légitimation des politiques libérales au nom de l'emploi, alors que leur véritable objectif est de préserver, voire étendre, les privilèges des couches sociales qui ont profité de la montée du chômage, quitte à dégrader toujours plus les conditions générales d'emploi.

(1) *Are Protective Labor Market Institutions Really at the Root of Unemployment ?*, David R. Howell, Dean Baker, Andrew Glyn and John Schmitt, July 14, 2006, <http://hussonet.free.fr/howell14.pdf>